

Certificat

Isolant en polyuréthane projeté in situ

ENERTITE FR001

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 23 en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **MIRBAT**
6883 route de Marseille – FR-84140 MONTFAVET – FRANCE

Formulateur **BASF FRANCE**
F-77792 MITRY-MORY – FRANCE

le droit d'usage de la marque QB 23 pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque CSTBat à compter du 1^{er} octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque CSTBat est maintenu.

**01-C****Décision n°001-01-C du 25 octobre 2016.**

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité à l'Avis Technique n° 20/16-379

- Résistance thermique in situ $R_{in\ situ}$ en ($m^2.K$)/W en fonction de l'épaisseur de projection e_p en mm :

e_p	50	60	70	80	90	100	110	120	130
R	1,15	1,40	1,60	1,90	2,15	2,35	2,60	2,90	3,15
e_p	140	150	160	170	180	190	200	210	220
R	3,40	3,65	3,90	4,15	4,40	4,65	4,90	5,15	5,35
e_p	230	240	250	260	270	280	290	300	310
R	5,60	5,85	6,10	6,35	6,60	6,85	7,10	7,35	7,60
e_p	320								
R	7,80								

En présence de canalisation dans un local, la résistance thermique est diminuée de 0,05 ($m^2.K$)/W.

- Masse volumique in situ $MV_{in\ situ}$: 8 kg/m³
- Stabilité dimensionnelle : STB 4

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique correspondant

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :

Laurent LUCAS
Courriel : laurent.lucas@cstb.fr
Tél. : 01 61 64 81 13

Pour le CSTB
Le Directeur Technique

Charles BALOCHE

Annexe du Certificat
Décision n°001-01-C du 25 octobre 2016

N°	RAISON SOCIALE	CODE POSTAL	VILLE	NUMÉRO UNITÉ DE PROJECTION
1	100 % ISO	66240	SAINT ESTEVE	SYN 03-0173-0413-66
2	CHAPE 70	70200	MAGNY EN VERNOIS	SYN 09-0353-0316-70
3	DESSIMOND - ICF	43510	CAYRES	SYN 03-0235-0214-43
4	DS CHAPES	05000	GAP	W 02-0013-1014-05
5	EURO CHAPE FLUIDE	06130	GRASSE	SWE 09-0376-0316-06
6	HOMYSOL	84140	MONTFAVET	SYN 03-228-0113-84 SW-09-0278-0615-84
7	ISOL TECH	20620	BIGUGLIA	SYN 03-0240-0614-20
8	ISOLE PLUS	59490	SOMAIN	SYN 03-0233-1013-59
9	IsoSsol	37260	MONS	SYN 03-0198-0411-37
10	LES MOUSQUETAIRES DE L'ISOLATION	6860	LES FOSSÉS (Belgique)	SW J13B-A0210-0215-BE
11	LOGISOL	26200	MONTELMAR	SWE 1602-0516-26
12	LORMET ISOLATION	25410	SAINT VIT	SWE 09-0375-0516-39
13	LRB Isolation	56130	NIVILLAC	SWE 09-0419-0616-56
14	OLM	10260	VIREY-SOUS-BAR	SW 02-0237-0415-10
15	OUEST ISO PROJECT	29290	SAINT RENAN	W 02-0199-0713-29
16	PMS ISOL	30250	JUNAS	SW-02-0179-0914-30
17	POLYMAT	35360	MONTAUBAN DE Bgne	SW 09-0277-0615-35
18	SCHOENENBERGER	68000	COLMAR	SWE 09-0388-0516-67
19	SYNERIS France	84140	MONTFAVET	SYN 03-0226-0912-73 SW 09-0251-0515-54
20	TL.SOL	45380	LA CHAPELLE SAINT MESMIN	SW 09-0176-0215-45
21	TOP'ISOL	12850	ONET LE CHÂTEAU	SW 09-0279-1115-31

Annexe du Certificat

Décision n°001-01-C du 25 octobre 2016

Données environnementales et sanitaires

Le produit objet du présent certificat a fait l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective ou d'une déclaration d'impact environnemental disponible sur le site www.inies.fr.

Cette fiche n'a pas fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante habilitée.

Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la FDES.